Ville de Pouzauges

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

PASS CULTURE SPORT JEUNES POUZAUGEAIS

QUOI ?

Une aide financière pour la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs dans une association pouzaugeaise.

POUR QUI ?

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 762.
Pour les enfants, domiciliés à Pouzauges, âgés de 6 à 14 ans dans l'année civile de l'inscription.

QUAND ?

Toute demande doit être faite avant l'inscription à une association sportive, culturelle ou de loisirs et avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

COMMENT ?

En transmettant au C.C.A.S. le formulaire «Demande pour le Pass Culture Sport Jeunes Pouzaugeais» disponible sur www.pouzauges.com ou en mairie.

Pièces à joindre :

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation du quotient familial fourni par la CAF ou la MSA

Après étude de votre demande, le formulaire complété par le C.C.A.S. vous sera transmis pour faire votre inscription auprès de l'association de votre choix. L'aide du C.C.A.S. sera directement versée à l'association et vous ne paierez que le reste à charge.

Renseignements : C.C.A.S. – Mairie de Pouzauges
www.pouzauges.com – 02 51 57 01 37 – social@pouzauges.fr